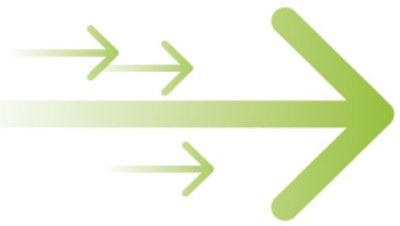




Prospective



Complément à la lettre d'information n°14 de la Mission prospective ([lien](#)).

DORÉMI, « Rendre accessible à tous la rénovation performante des maisons individuelles »

L'article de la lettre n°14 est complété ici par les trois éléments suivants :

- 1) **Reportage vidéo ([lien](#))** sur l'opération ECORENO'V de la Métropole de Lyon, avec l'intervention d'un propriétaire, d'un maître d'œuvre et de la Vice-présidente à la rénovation énergétique de la Métropole. Film de l'Agence locale de l'énergie dans le cadre des visites organisées par l'Espace info-énergie : lien en clair <https://www.dailymotion.com/video/x6hoyes>. Lien vers la page d'origine (avec la même vidéo au format youtube et d'autres informations) : <https://www.renovation-doremi.com/collectivite>
- 2) **Huit fiches synthétiques ([disponibles ici](#))** de huit réalisations couvrant une variété de type et de période de construction.
Lien en clair : <https://www.renovation-doremi.com/proprietaire>
- 3) **Article détaillé ci-dessous.**

Cette synthèse a été réalisée par la Mission prospective des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires (CGDD/DRI/Service de la recherche) sur la base des documents et textes mis à disposition par DORÉMI. Elle constitue un complément à la lettre d'information « Regards sur la prospective » numéro 14.

Les maisons individuelles d'avant 1975 représentent, pour leur seul chauffage, 10 % de la consommation française d'énergie. C'est un secteur assez homogène et relativement simple à traiter :

- avec un seul décideur contrairement aux copropriétés, ce qui facilite la prise de décision pour les travaux et le montage financier
- qui dispose de solutions techniques variées mais bien connues pour atteindre des performances élevées.

La loi « TECV » du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif de « disposer d'un parc immobilier dont l'ensemble des bâtiments sont rénovés en fonction des normes Bâtiment Basse Consommation ou assimilées, à l'horizon 2050 ».

DORÉMI est une Entreprise Sociale et Solidaire qui travaille à lever les freins à la rénovation performante des maisons (niveau BBC-rénovation).



Crédit photo : Juan Robert /DORÉMI

DORÉMI fait le constat que la multiplication des travaux thermiques est plus coûteuse au total et ne conduit pas à la performance quand ils sont menés par étapes (fenêtres, chaudière, isolation de toiture...), et que les risques de pathologies dans le logement sont largement augmentés par la rénovation partielle. L'objectif de DORÉMI est de rendre possible des rénovations complètes (en une seule fois) et performantes, en priorisant les huit millions de maisons d'avant 1975 qui rassemblent l'essentiel des « passoires énergétiques », pour les passer en classe A à B en une seule opération de travaux.

DORÉMI structure des groupements d'artisans locaux, et les forme sur chantiers réels (formation-action) aux techniques performantes à coûts maîtrisés. Cette formation est portée par les Plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE).

La principale innovation du dispositif est de faire émerger un nouveau modèle économique pour la rénovation performante : la maîtrise des coûts de travaux et la performance (division par 4 à 6 des consommations de chauffage) permet de transformer des factures de chauffage en mensualités de prêt d'un montant équivalent, en s'appuyant sur les mécanismes financiers existants comme l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), les Certificats d'économie d'énergie (CEE), etc.

Début 2018, plus de 90 groupements avaient déjà été constitués dans la phase d'expérimentation, avec plus de 750 artisans formés sur 25 territoires et une centaine de rénovations complètes et performantes dans un cadre pédagogique. Cela permet de structurer une offre cohérente et abordable de rénovation performante sur les territoires et de donner à voir aux propriétaires des réalisations réussies à coûts maîtrisés (voir le lien vers les huit fiches de cas). Signe de réussite du modèle, 45 % des chantiers ont été réalisés pour des ménages (propriétaires) modestes et très modestes. Sur la base de huit fiches synthétiques, DORÉMI présente un panorama intéressant d'opérations réalisées sur des maisons de types et de localisations variées (voir « en savoir plus »).

Le dispositif apporte ainsi une contribution opérationnelle aux enjeux économiques (conversion de factures de combustibles en investissement pour l'emploi local), sociaux (précarité énergétique) et environnementaux (gaz à effet de serre). Une levée de fonds en cours (Schneider Electric, MAIF, France Active et BPI) conduit le dispositif dans sa deuxième phase de développement et de diffusion sur les territoires. Les collectivités territoriales sont impliquées dans le modèle, à l'instar de la Métropole de Lyon (projet ECORENO'V, voir le lien vers la vidéo), de la Biovallée (dans la Drôme) et de nombreuses autres.

Autres liens utiles :

Liens vers la collection des numéros de la lettre d'information « Regards sur la prospective » :

- *Intranet (pour les agents du ministère) <http://intra.cgdd.i2/newsletters-r1462.html>*
- *Lien internet : détaillé ici : <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0087400&requestId=0&number=1>*

Lien vers la page Recherche et innovation (et prospective) du ministère :

- *<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/recherche-et-innovation>*